

AVIS DE VACANCE DE POSTES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Avis de vacance d'un poste d'adjoint administratif 1^{re} classe devant être pourvu au choix

NOR : SASH1040036V

Un poste d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe à pourvoir au choix, en application du 2^o de l'article 13 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, est vacant à l'établissement public de santé Esquirol à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

Peuvent faire acte de candidature les adjoints administratifs de 2^e classe ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins trois ans de service effectif dans leur grade (dispositions transitoires applicables jusqu'au 8 août 2010).

Les candidatures doivent être adressées, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur de l'établissement public de santé Esquirol, 57, avenue du Maréchal-Leclerc, 94413 Saint-Maurice, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.